

Cuba défend aux Nations Unies l'interdiction des armes autonomes létales



La Havane, 15 avril (RHC).- Cuba a défendu aux Nations Unies l'interdiction totale des armes autonomes létales, spécialement les armes anti-personnel moyennant un instrument contraignant du point de vue juridique.

Claudia Pérez, conseillère de la Mission Permanente de notre pays à Genève a signalé, au cours d'une réunion sur ce thème, que l'on doit travailler à l'élaboration d'une définition internationale du terme « armes autonomes létales ».

Elle a précisé que plus létales seront ces armes, plus stricte devra être la loi réglementant leur utilisation.

Elle a également exprimé la préoccupation de son pays pour l'utilisation des drones à cause de leur degré d'autonomie et de leur utilisation violant ouvertement la souveraineté des États.

Elle a souligné à ce propos que l'utilisation de ce type d'avions, tant qu'il n'existera pas un instrument légal, doit être régie strictement par les normes en vigueur du Droit International et du Droit International Humanitaire.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/52785-cuba-defend-aux-nations-unies-linterdiction-des-armes-autonomes-letales>



Radio Habana Cuba